

### *Allocation au conjoint*

reproche que l'opposition fait à cette mesure et je présume que c'est pourquoi le député de Montréal-Sainte-Marie (M. Malépart) a présenté sa motion.

J'ai longuement exposé mon point de vue à ce sujet au cours du débat de deuxième lecture de ce projet de loi, lorsque nous avons eu à l'étudier, et je ne compte pas faire perdre trop de temps à la Chambre là-dessus, si ce n'est pour lui signaler certaines choses. Même si le gouvernement soutient ne pas avoir les moyens d'inclure ces personnes âgées dans la mesure en raison de la compression de ses dépenses, je trouve étrange qu'il n'ait pas pensé au même argument lorsqu'il s'est débrouillé pour trouver une somme considérable destinée à renflouer quelques banques. Nous ne savons pas qui, car il refuse de nous le dévoiler, mais, en fait, le gouvernement compte verser une portion énorme des recettes fiscales à des particuliers qui ont investi plus de \$60,000 dans cette banque, et ainsi les indemniser des sommes qu'ils ont perdues en sus de cette somme. C'est faire preuve d'un peu trop de cynisme, monsieur le Président, si ce n'est d'hypocrisie, que de soutenir que le gouvernement n'est pas en mesure d'aider les personnes âgées célibataires car il n'en a pas les moyens pour le moment.

Je voudrais rappeler certains propos tenus à ce sujet:

C'est une honte pour un pays de richesses et d'abondance comme le nôtre de laisser 600,000 personnes âgées vivre dans la pauvreté, dans une société qui est censée faire preuve de compassion et d'esprit humanitaire. Les mois et les années passent, et on ne fait toujours rien pour y remédier, ce qui constitue une condamnation accablante du gouvernement actuel. Celui-ci est à court d'idées, n'a plus aucun sens moral et il est incapable de reconnaître les secteurs qui méritent d'être examinés en priorité. Je sais que le gouvernement préfère accorder la priorité au renflouement de de Havilland, Canadair et Maislin, ou aux primes versées aux cadres supérieurs de la société de Havilland et de la Corporation de développement des investissements du Canada. . . . Nous savons quelles sont les priorités du gouvernement. Quant aux personnes qui, pendant toute leur vie, ont contribué de leur mieux à l'expansion de notre grand pays, elles se raccrochent à la promesse répétée de temps à autre qu'un jour, le gouvernement fera quelque chose pour elles également.

Pas étonnant, monsieur le Président, que nous blâmions aujourd'hui le gouvernement. Nous lui reprochons non seulement de n'avoir présenté aucune mesure législative visant à répondre aux besoins actuels des pauvres du troisième âge, mais également de n'avoir pas procédé à la réforme de tout le système des pensions, qui s'impose depuis longtemps, pour éviter aux personnes qui tomberont dans la catégorie du troisième âge d'ici 10, 20 ou 30 ans, de connaître le même sort que nos pauvres d'aujourd'hui. Nous devons nous attaquer sérieusement à ce problème sans tarder, en vue d'y remédier.

Voilà les paroles qui sont sorties de la bouche de la députée de Kingston et les Îles (M<sup>lle</sup> MacDonald), actuellement ministre de l'Emploi et de l'Immigration, le 10 mai 1984, lorsqu'elle était dans l'opposition et qu'elle dénonçait vertement le gouvernement de l'époque parce qu'il refusait de prendre les mesures que nous demandons maintenant au gouvernement actuel.

Je reconnais que la députée de Kingston et les Îles a défendu courageusement la cause des femmes. Elle a demandé énergiquement qu'on assure des pensions convenables aux personnes âgées. Je sais aussi qu'elle est aussi déçue que nous que le gouvernement n'ait pas inclus les personnes qui n'ont jamais été mariées dans cette mesure.

● (1830)

Monsieur le Président, les gouvernements devraient cesser d'affirmer qu'ils n'ont pas les moyens financiers d'aider ceux qui en ont vraiment besoin et qu'ils y veilleront quand l'économie se rétablira. Depuis des années, on invoque le même argument pour ne pas relever la pension des personnes ayant entre 60 et 64 ans et vivant seules. Il faut que le gouvernement mette un terme à ces absurdités et fasse le nécessaire pour que ces personnes soient incluses dans la présente mesure.

Le gouvernement soutient que les personnes âgées, sinon toutes du moins un certain nombre, disposent d'autres programmes gouvernementaux. Par exemple, les logements de la SCHL dont le prix du loyer est fixé en fonction du revenu. Pourtant, cette année, la Société a prévenu les locataires de ses immeubles qu'elle se proposait de relever ses loyers de 10.4 p. 100. C'est l'avis qu'ont reçu les locataires de l'immeuble Main Square situé dans ma circonscription. Elles sont nombreuses les personnes âgées qui habitent ces immeubles et cette mesure annule presque totalement le relèvement de \$50 du supplément accordé l'an dernier. Elles le perdront intégralement. Elles n'en bénéficieront pas du tout. J'ai dit au ministre que c'était absolument injuste pour elles. On ne peut leur donner d'une main et leur retirer de l'autre.

Je pense que la SCHL lance des ballons d'essai. En vertu du programme du loyer en fonction du revenu, le prix du loyer ne dépasse pas 25 p. 100 du revenu mensuel. Je me suis laissé dire que la SCHL songe à porter ce plafond à 30 p. 100. Compte tenu de toutes les autres mesures, ce sera le coup de grâce pour bon nombre de personnes âgées.

La plupart des personnes âgées que je connais ont des fins de mois difficiles. Quand on voit l'attitude de la SCHL vis-à-vis de ses logements subventionnés, si on songe aux autres mesures budgétaires de mai dernier, des taxes accrues sur l'essence, sur l'alcool, sur les cigarettes, les exemptions personnelles réduites et la désindexation, nous avons calculé que toutes ces mesures réduiront de près de \$500 par an le revenu disponible des personnes âgées.

Au lieu d'épuiser le temps consacré à cette proposition, si les ministériels avaient le sens de la justice et des convenances, ils accepteraient que la mesure soit renvoyée au comité de la santé, du bien-être et des affaires sociales afin que les personnes âgées puissent se faire entendre. Elles n'ont pas eu l'occasion de faire connaître leur point de vue sur ce que le gouvernement fait ou ne fait pas. Pourquoi ne pas leur fournir l'occasion de venir nous dire à quoi ressemble leur existence aujourd'hui. Tous les députés pourraient se faire une meilleure idée de leurs difficultés financières et peut-être pourrions-nous persuader le cabinet de prendre les mesures qui s'imposent afin que nos aînés qui ont donné leur vie à leur pays, puissent vivre leurs dernières années dans la dignité.